

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **134 (2008)**

Heft 04: **Entre villes**

PDF erstellt am: **24.09.2024**

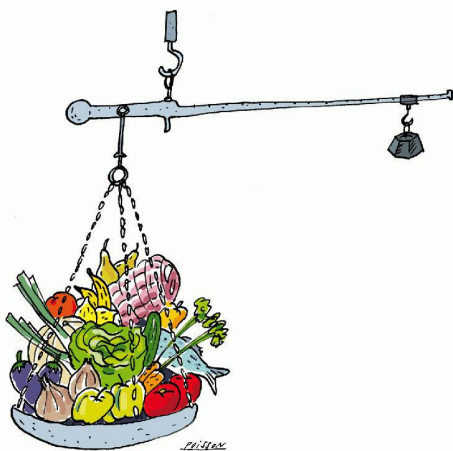
Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'art et la manière



En soi, un vote positif sur un objet d'urbanisme ne constitue pas une rareté. Néanmoins, celui du 24 février dernier à Renens apparaîtra sans doute comme une décision historique. Accepté avec 77% des voix, le referendum facultatif pour le Plan de quartier « Place du Marché » valide en effet un processus participatif exemplaire, dont certaines phases avaient un caractère expérimental encore inédit en Suisse.

Il a été amorcé en 2005 par une consultation de la population au cours de cinq séances publiques visant à identifier les forces et faiblesses du centre-ville, puis à produire un certain nombre de propositions de contenus¹. Une partie de celles-ci a permis la programmation d'un mandat d'études parallèles pour la Place du Marché, dont la session de jugement s'est déroulée en public devant près de 300 personnes. Le choix du jury en faveur du projet du bureau *Paysage*, d'abord

âprement contesté par une partie des spectateurs, a ensuite été expliqué et discuté au cours de plusieurs réunions ultérieures.

Effet inattendu, ces débats ont influencé un projet adjacent, un ensemble privé comprenant parking souterrain, commerces et logements. Tenant compte à la fois des remarques exprimées et des principes du projet pour la place, ses concepteurs ont revu leur esquisse en diminuant sa volumétrie et en complétant notamment le portique proposé par *Paysage*. Enfin, dernière étape de ce processus dialogique, le conseil communal a décidé de soumettre le projet de plan de quartier au referendum facultatif, afin de vérifier le soutien du souverain.

A chacune de ses étapes, la démarche comportait une prise de risque importante. Son issue favorable démontre qu'un processus participatif a la capacité d'échapper aux trois critiques majeures que lui adressent souvent ses détracteurs : il serait long et coûteux, ne déboucherait que sur des compromis et ne servirait qu'à manipuler l'opinion en lui faisant avaliser des décisions venues d'en haut. A Renens, tout au contraire, il a permis de lancer une dynamique, d'établir un rapport de confiance entre le peuple et les autorités et d'instaurer les conditions d'une élaboration dialogique de l'urbanisme.

Bien sûr, on pourra toujours espérer faire passer des projets « en douce », en force ou grâce à des artifices de communication. Mais, plus que jamais, ceux qui s'accrocheront à ce genre de stratégie seront condamnés à allumer des cierges en espérant échapper au referendum qui, à la fin, réduirait tous leurs efforts en fumée. Désormais, en matière de politique urbaine, il est possible d'associer l'art et la manière.

Francesco Della Casa

¹ Voir NICOLAS BABEY : « Architecture et processus participatif : le cas de Renens », *TRACÉS* n° 24/2006